



CONSEILS POUR LA REUTILISATION DES OBJETS



POURQUOI LE REEMPLOI ?

Aujourd'hui, nous vivons dans une société de consommation où il paraît normal de jeter nos objets lorsque nous n'en voulons plus, même s'ils peuvent encore servir. Ce comportement n'est plus supportable pour notre planète, dont les ressources naturelles ne sont pas infinies.

En effet tout produit manufacturé consomme quantité de ressources pour être fabriqué, et notre production de déchets toujours en augmentation, 520 kilogrammes par an et par habitant, coûte également très cher à récolter et à éliminer.

Le réemploi permet de prolonger la durée de vie de nos biens, ce qui réduit les quantités de déchets produites et préserve du même coup les ressources naturelles.

Le réemploi maintient certains métiers artisanaux et doit ouvrir des pans entiers d'économie solidaire qui peuvent créer quantité d'emplois durables.

De plus, en achetant dans les magasins de seconde main, nous pouvons faire de réelles bonnes affaires car les produits vendus sont bon marché et offrent souvent les mêmes garanties d'utilisation.

VETEMENTS

LE RELAIS, entreprise d'insertion sociale, recueille 40 000 tonnes de vêtements sur toute la France, tandis que les compagnons d'EMMAÛS en récupèrent 60 000 tonnes, soit les 2/3 de la collecte nationale à eux deux !

Sur l'agglomération rennaise, LE RELAIS 35 dispose de 73 bornes d'apports volontaires de vêtements et chaussures et traite 800 tonnes par an. Environ la moitié part vers l'Afrique, créant par la même occasion des emplois là bas (tri, nettoyage, commerce).

3 à 4% des vêtements en parfait état sont revendus tels quels dans des magasins de vente « DING FRING » et assurent 40% du chiffre d'affaire de l'entreprise.

Un bon tiers part vers des filières de valorisation « matière » (laine, synthétiques, coton) et fournit également les industriels en chiffons.

Une part de plus en plus importante (17%) ne peut être recyclée, du fait de la qualité médiocre des fibres, et part à l'incinérateur.

☞ *Il est plus que jamais nécessaire d'acheter des vêtements de qualité qui dureront plusieurs années.*

Les magasins de type DEPOT-VENTE offrent à prix réduit (environ la moitié prix du neuf) des vêtements de qualité déjà portés. On y trouve également des chaussures neuves, des « erreurs d'achat », et souvent des accessoires (sacs, ceintures, foulards) et bijoux fantaisie. Certains sont spécialisés pour les enfants ; on y trouve alors des équipements de puériculture : poussettes, porte-bébé, lits, petit électroménager.

Les DEPOT-VENTE permettent également à tout un chacun de revendre les vêtements qu'ils ne souhaitent plus porter. Signalons dans l'agglomération rennaise l'entreprise d'insertion TROCABI.

De nombreuses braderies (92) et bourses aux vêtements (33) permettent de revendre ses vêtements tout au long de l'année. De nombreuses associations organisent une bourse au printemps et une en automne : vous apportez vos vêtements, ils s'occupent de la vente, vous repassez chercher le fruit de vos ventes ou vos invendus.

Il reste enfin la possibilité de confier ses vêtements et chaussures à des associations caritatives – EMMAÛS, SECOURS CATHOLIQUE, SECOURS POPULAIRE, CROIX-ROUGE, ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE, qui les donneront à des personnes en difficulté ou qui les revendront pour financer leurs actions de solidarité.

Concernant la « réparation de vêtements » nous avons recensé 56 ateliers de retouches, souvent situés dans les centres commerciaux, et parfois associés à des pressings.

MAROQUINERIE ET CHAUSSURES

Le premier geste auquel on pense est de faire réparer ses chaussures : nous avons recensé 37 cordonniers, dont 23 à Rennes, c'est-à-dire que de nombreuses communes de l'agglomération n'en sont pas pourvues.

☞ *Il est clair que seules les chaussures de qualité sont réparables, et elles ne sont pas majoritaires dans l'offre d'achat.*

Tout comme les vêtements, les chaussures peuvent être déposées dans les bennes du RELAIS 35 ou confiées à des associations de solidarité.

On peut également les revendre dans la plupart des dépôt-vente, lieux où on peut donc en acheter d'occasion.

EQUIPEMENTS DE PUERICULTURE

Nos petits n'ont généralement pas le temps d'user les vêtements et le matériel tel que landau, berceau, transat, utiles seulement quelques mois. Alors plutôt que de les stocker dans vos armoires en attendant l'arrivée du prochain enfant, prêtez les à votre famille ou à vos amis. Et si vous n'en avez plus l'utilité, donnez les à vos connaissances, mais aussi à des associations ou à des crèches.

Autre possibilité, revendre ou acheter dans des dépôt-vente enfant, ces magasins de seconde main revendent du matériel en bon état et de bonne qualité, ou lors de braderies spécialisées.

LES COUCHES LAVABLES

Les couches lavables, c'est avant tout :

- 800€ d'économie réalisée par an
- 500 kg de déchets annuels évités pour la planète
- des produits plus sains pour la peau de bébé.

Les couches lavables n'ont rien à voir avec les langes qu'utilisaient nos grands-mères. Celles-ci ressemblent à des couches jetables dans leur forme, mais elles sont fabriquées à partir de coton bio ou non, de chanvre ou de bambou, s'attachent avec des pressions ou des velcro, enfin et surtout, elles ne contiennent pas de produits chimiques tels que le polyacrylate de sodium, utilisé dans les couches jetables pour les rendre très absorbantes et soupçonné de provoquer des allergies graves.

☞ *Laver plutôt que jeter.*

Le lavage s'effectue en machine à laver classique et cela n'est pas plus contraignant que de laver son linge de maison.

6 couches permettent d'effectuer quelques rotations, et on les utilisera alors conjointement avec des couches jetables. Pour abandonner complètement les jetables et laisser le temps aux couches de sécher, il en faudra une vingtaine. Dans tous les cas, l'amortissement de cet investissement durable s'effectue en 4 mois. En plus ces couches resserviront aux petits frères et sœurs ou à d'autres enfants.

Pour ceux qui ne veulent pas laver eux-mêmes leurs couches, ATOUT BEBE à Bédée assure le service de location et de nettoyage au prix des couches jetables : à budget égal, il demeure les bénéfiques pour l'environnement et la santé.

ÉLECTROMÉNAGER

ENVIE 35, entreprise d'insertion professionnelle pour publics en difficulté, a récupéré en 2005, par le biais des distributeurs, des collectivités et des particuliers, 17 500 appareils sur le pays de Rennes.

Ses 28 salariés ont réparé et vendu environ 2 000 appareils (40% froid, 40% lavage et 20% cuisson).

Les équipements non réparables sont démantelés pour extraire :

- d'une part, les matériaux polluants et les acheminer vers des « centres d'enfouissements techniques »
- et le reste vers des filières de « valorisation matière ».

☞ *Offrez une seconde vie à vos appareils électroménager (et des emplois solidaires) en les rapportant à ENVIE 35.*

En matière de prévention des déchets

- ☞ *évitez les matériels non indispensables,*
- ☞ *privilégiez l'achat de matériels solides et réparables,*
- ☞ *préférez les étiquettes basse énergie A.*

MATERIELS INFORMATIQUES

Les performances des ordinateurs doublent tous les 18 mois à prix quasiment constant. Il est alors très tentant d'acheter sans cesse des matériels neufs plutôt que de les faire réparer. Les imprimantes jet d'encre premiers prix ont même la particularité d'être moins chères que les cartouches que l'on est amené à renouveler au bout de quelques mois !

48 réparateurs interviennent sur tout type de matériels en remplaçant les parties défectueuses : bloc d'alimentation, carte son, modem, écran... et interviennent souvent pour des pannes logicielles.

- ☞ *Pour augmenter la durée de vie du matériel informatique, nous préconisons l'achat du matériel le plus performant possible au moment de l'achat,*
- ☞ *et évolutif, c'est-à-dire que l'on pourra augmenter ultérieurement ses performances par le remplacement de ses organes vitaux : processeur, mémoire, carte vidéo.*

Attention aux offres premiers prix qui souvent ne permettent pas ces évolutions.

Quelques rares magasins d'occasion permettent ces évolutions de matériels ; on citera ORDISCOUNT à Rennes, véritable caverne d'Ali Baba des matériels informatiques. Ils sont également les seuls à réparer les moniteurs d'ordinateurs.

Pour les adeptes d'un monde libre, on indiquera l'association GULLIVER, hébergée par la Mce, qui organise chaque vendredi des « install'parties » permettant à tout un chacun de configurer des matériels anciens avec les logiciels libres (Linux et autres...) nécessitant beaucoup moins de puissance, et donnant ainsi une seconde vie à des matériels rendus obsolètes par les éditeurs de logiciels inventant des programmes de plus en plus gourmands en ressources système.

- ☞ *Les logiciels libres permettent de s'affranchir du renouvellement tous les 18 mois imposé par les fabricants de matériels et par les éditeurs de logiciels.*

L'association GULLIVER pense également à la mise en place d'une filière de remise en service des matériels anciens par l'utilisation des logiciels libres, qui seraient donnés ou vendus à bas prix à des associations ou à des personnes en difficulté. Voici un projet d'économie solidaire sur le territoire de Rennes métropole !

- ☞ *Enfin, il serait temps que les fabricants d'ordinateurs se mettent à la dématérialisation : proposer des services plutôt que des produits. Cela existe bien pour les photocopieurs : le consommateur n'achète pas le produit mais paie un « coût copie » comprenant les fournitures d'encre et l'entretien. L'entreprise offrant le service a donc intérêt à utiliser du matériel fiable, réparable et évolutif, pour qu'il dure le plus longtemps possible.*

Pour utiliser les services du téléphone ou de l'Internet, nous payons tous aujourd'hui un abonnement mensuel correspondant à notre consommation. On peut imaginer un abonnement informatique dont le coût évoluerait en fonction de la configuration louée.

Quelques acteurs de l'agglomération louent des matériels informatiques à la journée ou à la semaine, mais vu le tarif élevé, cette offre concerne plutôt des entreprises ayant un besoin ponctuel, pour une animation par exemple.

Nous mentionnons par ailleurs une quinzaine de clubs informatiques ou CYBER ESPACES, souvent associés à des bibliothèques, permettant aux adhérents d'utiliser les services informatiques sans faire l'acquisition de matériel. L'acquisition demeurant onéreuse si on prend en compte tous les coûts : matériels, logiciels, « consommables » et renouvellement.

À PROPOS DES « CONSOMMABLES »

On entend par consommables des fournitures de bureau jetables, toutefois

- ☞ *le consommateur attentif trouvera de nombreux produits durables évitant ainsi de nombreux déchets : porte-mines rechargeables, stylo à plume, effaceurs, ardoises effaçables...*
- ☞ *Les cartouches d'encre des imprimantes jet d'encre et les toners des imprimantes laser et des photocopieurs peuvent être rechargés jusqu'à 10 fois.*

Selon CARTRIDGE WORD qui assure ce service à Rennes en 24 heures, l'économie réalisée à chaque remplissage est de l'ordre de 50%, ce qui est logique puisqu'on ne rachète que l'encre. Ne pas confondre cette pratique avec l'achat de cartouches « compatibles » à bas prix, qui elles, ne peuvent être rechargées.

À ce jour, selon CARTRIDGE WORD, seulement 10% des cartouches d'encre consommées en France sont recyclées et la fabrication de cartouches est extrêmement consommatrice d'énergie. En un an, la recharge de cartouches pourrait permettre d'économiser 32,4 millions de litres de pétrole dans un pays comme la France. De plus, recharger sa cartouche d'encre revient à faire économiser 1,5 kg de déchets à la planète.

En fin de vie les cartouches doivent être ramenées chez le vendeur qui doit les récupérer, tout comme les piles, afin de les diriger vers des filières de dépollution et de recyclage matière.

OSEZ LE PAPIER RECYCLE !

Le papier recyclé a les mêmes propriétés que son homologue issu directement du bois des forêts de Finlande ou du Canada, et procure la même qualité d'impression sur tous types d'imprimantes et copieurs.

Simplement il préserve les forêts et consomme moins d'énergie pour sa fabrication (7 fois moins d'électricité et 20 fois moins d'eau).

Une logique de prévention des déchets privilégiera :

- ☞ *l'impression recto-verso (de nombreux modèles d'imprimante le font automatiquement),*
- ☞ *l'utilisation des versos non imprimés en brouillon,*
- ☞ *l'affichage plutôt que la diffusion,*
- ☞ *le courrier électronique plutôt que la correspondance papier.*

LA FEUILLE D'ERABLE, entreprise d'insertion sociale, récupère vos papiers de bureau et vend papiers, chemises, enveloppes et autres fournitures fabriquées en papier recyclé.

À PROPOS DES ECRANS PLATS

Les anciens écrans à tube CRT sont très difficiles à démanteler et à recycler du fait de la présence de 7 métaux lourds en leur sein.

- ☞ *Préférez les nouveaux écrans plats de type LCD, moins encombrants et contenant moins d'éléments toxiques.*

HIFI TV VIDEO PHOTO

Une fois de plus, préférez le haut de gamme :

- ☞ *Les produits « premiers prix » ne sont pas réparables et finissent rapidement à la déchetterie.*

CD DVD JEUX VIDEO

Louer un dvd pour la soirée, c'est sympa et moins encombrant qu'un dvd acheté qui risque un jour de finir à la poubelle. Nous avons répertorié 57 distributeurs de dvd et K7 vidéo sur tout le territoire de l'agglomération rennaise.

La plupart des bibliothèques proposent également des dvd à l'emprunt.

Les boutiques spécialisées en JEUX VIDEO proposent souvent l'échange et l'occasion.

TELEPHONES

EMMAÛS estimant le renouvellement des portables à 19 millions d'unités par an, a développé une filière de réparation et de recyclage à travers LES ATELIERS DU BOCAGE, et utilise le réseau des magasins FNAC pour placer des bornes de collecte (téléphone muni de sa batterie et si possible de son chargeur).

Ces téléphones de seconde main trouvent facilement acquéreur dans certains pays où il est difficile d'obtenir une ligne de téléphone fixe.

Les téléphones en bon état peuvent également être revendus/achetés d'occasion dans certains dépôts-ventes (type LA TROCANTE) ou braderies.

LES D3E

On désigne ainsi les déchets des équipements électriques et électroniques, c'est-à-dire l'électroménager, le matériel informatique, les piles, les lampes.

Selon l'INSEE, en 2004, 45% des ménages sont équipés en micro-ordinateur et 70% en téléphone portable, alors qu'il n'étaient respectivement que 22% et 28% en 1999. Cette augmentation rapide ne peut que s'accroître dans les années à venir. Or, tous ces appareils ont une durée d'utilisation de plus en plus courte, ce qui pose d'emblée la question de leur élimination : que faire de tous ces « e-déchets » ?

Sur les 16kg produits par habitant sur l'année 2005, seulement 2kg ont été collectés et recyclés. Ce « gisement » progresse annuellement d'environ 5%.

LES MATERIAUX DANGEREUX DES D3E

Écrans	métaux lourds (plomb, cadmium, mercure) et terres rares (yttrium, europium, gadolinium)
Carcasses plastiques	retardateurs de flammes au brome
Condensateurs	produits halogénés ou bromés
Diodes	arsenic, oxyde de zinc
Cartes électroniques	mercure, chrome, zinc, étain, cuivre
Batteries	cadmium

☞ **Les D3E, constitués de matériaux très dangereux pour l'homme et pour l'environnement, doivent absolument être rapportés en déchetterie, ou dans les magasins de vente obligés de les reprendre selon la loi du « 1 contre 1 » : je confie un déchet au magasin si je lui achète un nouveau produit.**

Depuis août 2005 les producteurs doivent mettre en place des collectes sélectives de D3E, et depuis novembre 2006 les consommateurs participent au financement des filières de recyclage par le biais d'une éco-taxe payée lors de l'achat de tout nouvel appareil électrique ou électronique. Le montant de cette éco-participation apparaît sur la facture.

LES ECONOMIES D'ENERGIES

☞ **Les ampoules à fluorescence consomment 5 fois moins que les ampoules classiques, et durent 10 fois plus longtemps.**

Si chaque français remplaçait une seule ampoule classique par une ampoule fluo-compacte, on économiserait 36 giga-watt-heures.

☞ *Pour l'électroménager choisissez les appareils consommant le moins d'énergie : classe A.*

Les étiquettes-énergie mises en place par la Communauté européenne depuis 1995, classent les appareils de A (faible consommation) à G (consommation très élevée). Ces différences de consommation pouvant aller du simple au double, il est intéressant de se soucier de cet aspect lors du renouvellement d'appareils.

☞ *Choisir également ses appareils de lavage (linge et vaisselle) consommant le moins d'eau.*

LES PILES

Elles sont dites « jetables », mais pas n'importe où ! en effet les métaux qu'elles contiennent sont très dangereux pour l'environnement : une pile abandonnée dans la nature pollue 1 mètre-cube de terre pendant 50 ans. Malheureusement seulement 30% des piles sont récupérées, alors qu'on peut les rapporter dans tout magasin qui en vend.

La fabrication d'une pile alcaline consomme 50 fois plus d'énergie qu'elle n'en restituera tout au long de son utilisation !

☞ *Les accumulateurs rechargeables sont bien plus économiques, ils ont jusqu'à 1 000 cycles d'utilisation et évitent de nombreux déchets toxiques.*

☞ *Quelques petits appareils (calculatrices, montres et réveils...) fonctionnent avec des cellules photovoltaïques.*

Le soleil devient alors la source d'énergie.

☞ *De nombreux appareils peuvent tout simplement être branchés au secteur, évitant ainsi l'utilisation des piles.*

MOBILIER

38 entreprises artisanales rénovent le mobilier et l'ameublement : chaises, fauteuils, canapés...

Les magasins de type ANTIQUITES-BROCANTES reprennent le mobilier ancien et divers objets d'ameublement et bibelots sous certaines conditions, et proposent à la vente du mobilier d'occasion.

On peut également donner son mobilier en bon état aux associations caritatives.

VAISSELLE

Quel pique-nique ! à commencer par cette dégustation de champagne dans une coupe en plastique, qui lui donne un goût... si particulier. Suivi de la tranche de veau, sur laquelle les dents de mon couteau en plastique n'ont pu venir à bout. Du coup je n'ai fait qu'une bouchée de ma viande grâce à la fourchette à deux dents (les autres ont cédé), ce qui a soulagé mon assiette qui pliait sous les assauts répétés de mon couteau. Pour faire passer le tout, m'attendait un petit verre de vin dans un gobelet, qui n'a pas fini le repas pour cause de fissure.

C'est vrai ! Pourquoi s'embêter quand on peut jeter ? Si j'avais utilisé de la vaisselle qui dure, ou si je l'avais loué (car je n'ai pas envie de la laver), j'aurais non seulement évité de nombreux déchets, déjeuné agréablement mais aussi soulagé mon porte-monnaie, car qui dit « usage unique » dit « achats multiples » (célèbre proverbe de l'éco-consommateur).

☞ *En toute occasion, le durable peut remplacer le jetable.*

Nous avons répertorié plusieurs loueurs de vaisselle à contacter pour organiser des petites réceptions entre amis.

☞ *On peut également investir dans du bon matériel de cuisine (type poêle en fonte, en inox... plutôt que de multiplier les poêles qui se rayent, avec des poignées mal scellées).*

Réfléchir avant d'acheter un robot, car souvent sa complexité peu dérouter et lasser de son utilisation, et toujours penser à la réparabilité des petits équipements électroménager de cuisine.

LIVRES ET REVUES

Pour découvrir la lecture n'oublions pas de fréquenter les 56 bibliothèques de l'agglomération qui proposent de larges éventails d'ouvrages, et pourquoi pas aller à la rencontre de bouquinistes qui sauront vous faire partager leur passion.

Les 17 bouquinistes (essentiellement rennais) sont classés en DEPOT-VENTE : on peut y acheter et vendre des livres d'occasion ; certaines bourses et braderies sont également entièrement dédiées aux livres. Plusieurs sites Internet permettent l'acquisition et la vente de livres d'occasion.

Toute la presse locale, nationale et internationale, et de nombreux magazines sont consultables à l'espace « vie du citoyen » des Champs Libres.

Pour les dons on retrouve tous les acteurs de l'économie sociale et solidaire, on peut également déposer des revues et magazines dans les hôpitaux.

Enfin, à Nouvoitou 3 nichoirs à livres permettent des « dégustations littéraires » au gré des dépôts effectués.

JOUETS

☞ *Premier conseil : la modération.*

Chaque parent a déjà eu le loisir de constater que parmi tous les jouets dont l'enfant dispose, un bon nombre n'ont pas d'utilité. Alors avant tout achat qui terminera à la poubelle, pensez à prêter, vous faire prêter, échanger, acheter et vendre d'occasion.

☞ *Éviter les gadgets à piles qui finiront rapidement à la poubelle.*

Si vous avez un jouet nécessitant des piles, utilisez des piles rechargeables.

Pensez aussi aux ludothèques, lieu d'emprunt de jeux, mais aussi espace de partage, de rencontres et d'échanges entre enfants mais aussi parents.

Les ludothèques permettent de tester les jouets et les jeux avant un éventuel achat. Cela permet ainsi d'éviter les mauvaises surprises comme les jeux inappropriés ou inintéressants qui sont rapidement jetés ou rangés au grenier.

Dématérialisation :

☞ *Offrez une place de spectacle plutôt qu'un objet de plus.*

CYCLES

La base de données répertorie 31 réparateurs, 7 bourses et braderies et 1 dépôt-vente spécialisés dans la vente ou l'achat d'un vélo d'occasion, 4 magasins de location et le service des vélos CLEAR CHANNEL, mis à la disposition des habitants rennais qui en font la demande : 200 vélos répartis sur 25 stations permettent des déplacements limités à 2 heures aux 2 500 adhérents actuels.

Si vous êtes tenté par l'essai d'un vélo électrique, allez rendre visite à CITY ECO à Rennes.

Si vous souhaitez organiser vos déplacements domicile-travail à vélo, contactez RAYONS D'ACTION. Cette association de 120 membres hébergée par la Mce, organise une « vélorution » chaque 1^{er} samedi du mois, place du Parlement à Rennes, et délivre de nombreux conseils d'entretien à cette occasion.

☞ *Un trajet sur 4 effectué en voiture mesure moins d'un kilomètre,*

☞ *un kilomètre voiture émet en moyenne 170 grammes de CO2,*

☞ *le 1^{er} kilomètre est celui qui pollue le plus,*

☞ *l'OMS recommande ½ heure de marche par jour,*

☞ *Alors, remuez vous !*

RAYONS D'ACTION a pour projet la mise en place d'une « ressourcerie vélo » qui récupérerait les vélos abandonnés, les réparerait, puis les donnerait ou vendrait. Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement d'éco-activités souhaité par Rennes métropole.

Enfin plusieurs associations de solidarité récupèrent les vélos pour les envoyer en Afrique, permettant ainsi à des collégiens et lycéens de se rendre à l'école.

EQUIPEMENTS DE SPORT

Généralement les clubs organisent en début d'année des ventes de vêtements et accessoires spécifiques à la discipline pratiquée, ce qui est pratique pour les enfants dont on n'est pas sûr qu'ils poursuivent l'activité.

On notera 2 grandes braderies organisées par DECATHLON, permettant à tout un chacun de revendre les équipements dont il n'a plus l'usage.

OUTILS DE BRICOLAGE

De nombreuses boîtes et bocaux en tout genre font le bonheur des bricoleurs du dimanche pour classer leurs petites fournitures diverses et variées, et EMMAÛS récupère les bocaux à cette fin.

Avant d'acquérir un outillage conséquent qui ne servira que très rarement, renseignez vous auprès des grandes enseignes de location de matériel bricolage qui fournissent quasiment tout ce dont un bricoleur averti peut rêver...

☞ *Individualisme ne rime pas avec prévention des déchets !*

La solidarité entre voisins, ou la mise en commun de matériel par l'intermédiaire d'une association, permettent une meilleure utilisation de ceux-ci. L'association pourra délivrer des conseils d'utilisation et même parfois maintenir le matériel.

OUTILS DE JARDINAGE

Comme pour le bricolage, le partage s'avérera avantageux pour le porte monnaie, pour le lien social, et pour la prévention des déchets.

Tondeuses et broyeur font également partie des catalogues des loueurs de matériels de bricolage.

☞ *Paillage et compostage pour un jardin sain et vivant.*

On pourra éviter l'utilisation de produits phytosanitaires, qui à la longue ont des effets dévastateurs pour la biodiversité dont a besoin notre coin de jardin pour demeurer en bonne santé. Le compostage des déchets du jardin (et de la cuisine) permettra de remplacer les engrais de magasin par un compost 100% naturel et gratuit riche en sel minéraux pour le sol.

Le paillage au pied des plantations évitera l'utilisation de pesticides dangereux à utiliser et à éliminer (les fins de bidon doivent être apportées en déchetterie), et diminuera la consommation d'eau pour les arrosages.

LA SOLIDARITE INTERNATIONALE

La plupart des associations de solidarité internationale financent leurs actions par des ventes ou des braderies d'objets. La plupart acceptent donc vos dons. Pour les découvrir ou en savoir plus sur leur activité, contactez le CRIDEV à Rennes.

ÉCHANGER ET PARTAGER

Dans une optique de prévention des déchets, il nous apparaît primordial de rappeler l'intérêt de fréquenter les bibliothèques, médiathèques et cyber-espaces. Ceux-ci permettent en effet d'accéder aux services de l'informatique, du multimédia et de l'Internet, à moindre coût et sans la contrainte du renouvellement périodique d'équipements coûteux et polluants. D'autres lieux d'échanges existent :

Les Systèmes d'échanges locaux (SEL) permettent à leurs adhérents de s'échanger des matériels (broyeur de végétaux, ponceuse, vélo, remorque...) ou des services (soutien scolaire, baby-sitting, tonte de la pelouse...). Nous en avons recensé 4 sur le bassin rennais.

On notera également le site internet DIGITROC.COM permettant l'échange et le don, et fournissant de nombreuses informations permettant de consommer « mieux, moins, autrement ».